

**CADRE DE REPONSE**

**Marché n°25 15**

**Ce document doit obligatoirement être utilisé par les candidats pour répondre à l’offre. Ils y joindront des exemples de réalisation.**

**Objet : PRESTATION DE SERVICE D’EXPERTS DANS LE CADRE**

**DU BELC ÉTÉ 2025 – lot n°1 « Animation de modules de formation »**

**Sommaire**

[A. Critère 2 : Qualité de la formation initiale et de la formation continue (20 points) 2](#_Toc187220701)

[B. Critère 3 : Qualité des compétences techniques et de l’expérience professionnelle en lien avec le domaine d’activité décrit dans le portfolio (35 points) 2](#_Toc187220702)

[C. Critère 4 : Variété des expériences professionnelles en lien avec l’objet du lot n°1 (10 points) 2](#_Toc187220703)

[D. Critère 5 : Qualité du descriptif du nouveau module établi (15 points) 2](#_Toc187220704)

Ce document a pour objet d’obtenir, des candidats, des réponses homogènes et comparables dans le contenu des dossiers d’offre. Il est demandé de ne pas apporter de modifications à la structure de ce cadre de réponse.

# Critère 2 : Qualité de la formation initiale et de la formation continue (20 points)

Le candidat décrit son parcours de formation initiale et continue *[cf. portfolio : documents n°1].*

Le candidat joint à son offre les documents justifiant de son niveau de formation initiale et continue *[cf. portfolio : documents n°2 et 3].*

Le niveau attendu du candidat est un niveau master 2 en didactique du FLE ou équivalent *[cf. portfolio : document n°2].*

Le candidat joint à son offre les documents attestant d’un niveau C2 de langue française ou équivalent *[cf. portfolio : documents n°2 et/ou 3].*

Le candidat joint à son offre les documents attestant de la maîtrise d’une langue étrangère *[cf. portfolio : documents n°1 et/ou 3].*

Pour cela, le candidat joint à son offre :

* + CV (n°1)
  + Diplômes (formation initiale) (n°2) ;
  + Certificats et attestations (formation continue) (n°3) ;

# Critère 3 : Qualité des compétences techniques et de l’expérience professionnelle en lien avec le domaine d’activité décrit dans le portfolio (35 points)

Le candidat joint à son offre les documents attestant des compétences techniques et de son expérience en lien avec le domaine d’activité décrit dans le portfolio *[cf. portfolio : documents n°4, 5, 6 et 7].*

Pour cela, le candidat joint à son offre :

* + Justificatifs des formations dispensées (descriptifs détaillés et/ou attestations et/ou programmes, etc.) (n°4) ;
  + Exemples de livrables créés (ressources et activités pédagogiques créées, etc.) (n°5) ;
  + Liste de publications en lien avec le domaine d’enseignement du français langue étrangère (manuels et/ou autres périphériques pédagogiques et/ou articles) (n°6) ;
  + Retours d’expériences (enquêtes de satisfaction, etc.) (n°7).

# Critère 4 : Variété des expériences professionnelles en lien avec l’objet du lot n°1 (10 points)

Le candidat joint à son offre les documents attestant de la variété des expériences professionnelles qu’il possède en lien avec l’objet du lot n° 1 (publics, fonctions, contextes) et notamment d’une expérience avec un commanditaire du secteur public *[cf. portfolio : documents n°8 et 9].*

Pour cela, le candidat joint à son offre :

* + Attestations d’employeurs et/ou contrats de prestation de service (n°8) ;
  + Nom de référents institutionnels et/ou recommandations d’employeurs pour lesquels le candidat a réalisé des actions de formations en lien avec l’objet du lot n°1 (n°9).

# Critère 5 : Qualité du descriptif du nouveau module établi (15 points)

En complément de la liste des modules sur lesquels le candidat se positionne (cf annexe n°5), le candidat doit soumettre un nouveau descriptif cohérent de formation de son choix en fonction de son/ses domaine(s) d’expertise, qui reprend les items importants pour le DLF (domaine, palier, public, etc. (comme détaillé dans le CCTP)).

Le candidat joint à son offre :

* le descriptif d’un nouveau module ne figurant pas dans le catalogue de formations (cf annexe n°4).